



**SUD Education 05**

Bourse du travail  
3 Rue David Martin  
05000 GAP  
Tel : 06 43 63 43 54  
[sudeduc05@gmail.com](mailto:sudeduc05@gmail.com)



Syndiqué-e-s ou non : les formations syndicales sont de droit (12 jours/an/personne) et organisées sur le temps de travail.

## ***Reprenons la main sur notre travail !*** *choisir et défendre nos droits, nos pédagogies, nos fonctionnements.*

**Mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 novembre au collège centre à Gap.**

**Organisé par SUD éducation 05**

<b>Mercredi (9h00-12h00)</b>	<b>Jeudi</b>
<p><b>Pourquoi et comment devons-nous reprendre la main sur notre travail ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Historique de l'évolution de notre métier et de nos conditions de travail.</li> <li>- Notre meilleur outil : le CHSCT + droits et obligations du fonctionnaire.</li> </ul> <p>Intervenant-e-s : SUD éducation 05</p>	<p><b>Comment, par nos pratiques de classe, transformer l'école ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- démocratie et autogestion</li> <li>- développer l'esprit critique et faire de la classe une société coopérative, tolérante...</li> <li>- construire une éthique professionnelle lucide et responsable au service de nos valeurs et de nos réelles missions</li> <li>- <b>questions sur l'évaluation, sur la liberté pédagogique</b></li> </ul> <p><b>intervenants : Olivier Caron, François Leménahèze</b></p>
	<b>Vendredi</b>
<p><i>les journées sont complémentaires mais il est possible de ne participer qu'à une ou deux journées.</i></p>	<p><b>Comment réinventer nos relations dans l'école ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- utiliser nos droits pour refuser les injonctions indues de la hiérarchie</li> <li>- redéfinir les missions qui nous importent pour fonctionner et oublier le reste (APC, M@gistère, LPC...)</li> <li>- coopérer dans les équipes, mettre en place des directions collégiales, réfléchir au fonctionnement des conseils pédagogiques, administratifs ...</li> <li>- « repenser, repenser l'école »</li> </ul> <p><b>intervenants : Olivier Caron, François Leménahèze</b></p>

### Participer au stage :

- adressez la demande jointe, au Recteur dans le secondaire, à l'Inspecteur d'Académie dans le primaire, au moins un mois avant la date du stage (soit **avant les vacances**).
- Faites-nous part de votre intention par mail ou téléphone.